

# CERTIFICAT

N° CPS RNCQ 0249 - REV 05



I. Cert atteste que

## FORCE 5

52, Boulevard du Roi René

49100

ANGERS

Numéro d'enregistrement d'activité (NDA) : 52490296849

Numéro de SIREN : 510129067

est titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes :

- Actions de formation (AF)
- Bilans de compétences (BC)
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Actions de formation par apprentissage (CFA)

Date de début de validité : **04/02/2024**

Date d'échéance de la certification : **03/02/2027**

Date d'émission du présent certificat : **27/06/2025**

**I.Cert**  
Institut de Certification  
Parc d'Affaires • Espace Performance • Bâtiment K  
35760 Saint-Grégoire • www.icert.fr

Pierre-François TRILLAT  
Responsable Activités Certifications



Accréditation  
n°5-0531 portée  
disponible sur  
www.cofrac.fr

**Programme de certification** : décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, décret n°2019-565 du 6 juin 2019 modifié relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail, arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du Référentiel national qualité en vigueur, Questions-Réponses en vigueur publié sur le site du Ministère du Travail, règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 «Qualiopi» et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail, programme de certification Qualiopi d'I.Cert dans sa version en vigueur disponible sur www.icert.fr (dispositif de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 01 et référentiel de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 02).